



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 8319

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté sur le rapport du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie. Ce rapport se prononce clairement en faveur d'une amélioration de la couverture sociale des assurés les plus modestes et suggère la mise en oeuvre d'un « bouclier sanitaire ». Ces réformes se traduiraient par la remise à plat des dispositifs de franchise, du ticket modérateur et des forfaits non remboursables. Il lui demande de préciser les intentions du Gouvernement et le calendrier de mise en oeuvre de ce « bouclier sanitaire ».

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8319

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6491

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)